

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 10 octobre 2023 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier – Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **VILLEMOMBLE (93)**

21 rue Laënnec

Cadastré section AD n°115 pour 20 ares 97 centiares

LOT NUMÉRO TREIZE (13) : UN APPARTEMENT de 49 m², au rez-de-chaussée de l'escalier A, porte gauche, composé de deux pièces, cuisine, salle d'eau, WC, entrée et deux placards.

LOT NUMÉRO DIX (10) : Une CAVE n° 10, au sous-sol.

Selon PV de description dressé par Maître Grégory HAMON, en date du 8 août 2023, les lieux sont loués et occupés.

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES Résidence Laënnec sise 21/23 rue Laënnec 93250 VILLEMOMBLE**, représenté par son Syndic, la Société LOGIM IDF, SASU au capital de 10.000 €, immatriculée au RCS BOBIGNY sous le numéro 835 170 051, pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés en son siège social 33 rue François Mauriac 93250 VILLEMOMBLE, ayant pour avocat Maître Valérie GARCON, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 1.500 € (MILLE CINQ CENT EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à ROSNY SOUS BOIS, le 29 août 2023, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Valérie GARCON

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître **Valérie GARCON**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 21 avenue du Général de Gaulle - 93110 ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 23/04141) ► Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **mardi 3 octobre 2023 de 14h00 à 15h00**